

### **Atelier A3**

Renforcer la synergie entre les politiques publiques pour une meilleure adaptation des territoires aux risques liés aux évènements extrêmes

Renaud COLIN, Directeur du développement et de la gestion territorialisée



Exploitation des zones d'expansion de crues sur le bassin de la Loire et ses affluents

Co-organisés par



Soutiens et partenaires







#### L'Etablissement public Loire



# **Une mobilisation** des zones d'expansion

### Le saviez-vous?

Les ZEC permettent la protection des enjeux locaux à l'aval, en ralentissant et en stockant temporairement les crues. Jouant également un rôle essentiel à une échelle plus large, elles limitent la propagation des crues jusque vers le réseau principal et évitent la surcharge de ce dernier.



# Les ZEC comme solution face aux inondations Réduction des conséquences négatives des crues amont épargnées des crues des écoulements Pic de crue retardé Votre avis nous intéresse ! Plus de temps pour anticiper Est-il important pour vous que les politiques publiques encouragent le recours à ces solutions?

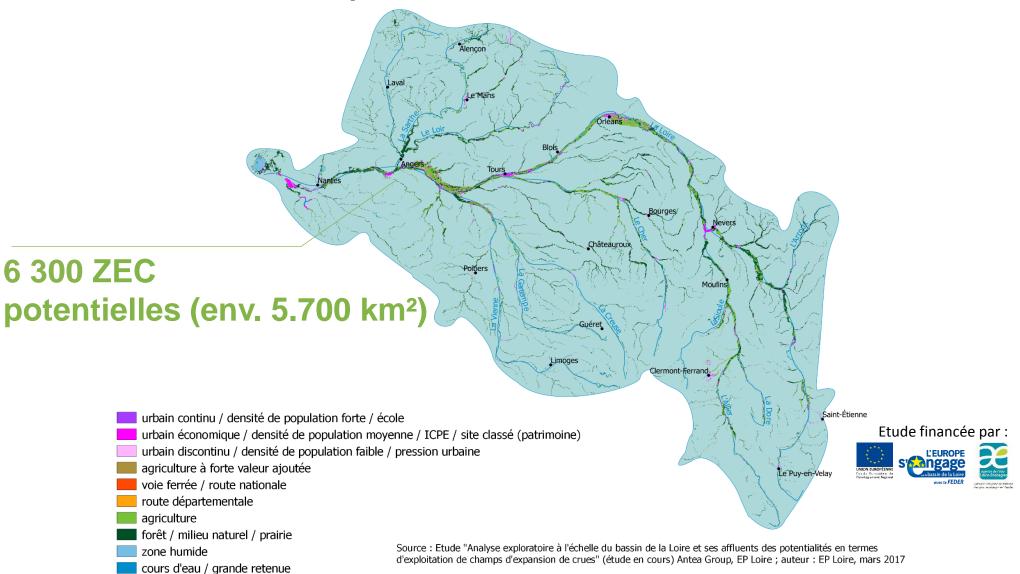
Le recensement des zones inondables naturelles, urbanisées et/ou aménagées, effectué pour l'ensemble du bassin fluvial, a permis d'identifier quelques 6.300 espaces potentiels de stockage des crues.

Au-delà de la réduction des risques d'inondation. ainsi que des coûts liés à la mise en sécurité des personnes et des biens, ces infrastructures dites « souples » permettent en parallèle d'améliorer la qualité et la quantité de la ressource en eau, d'optimiser le fonctionnement des écosystèmes, ou encore de diminuer l'érosion des sols.

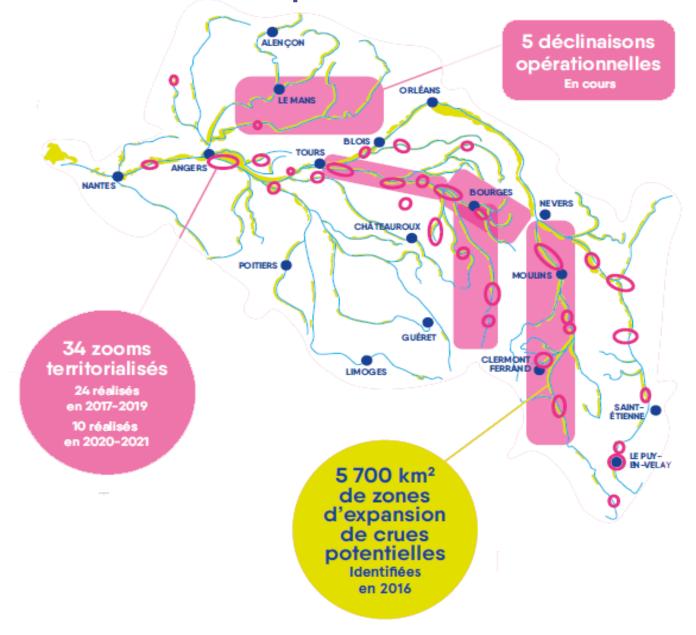
Ces solutions fondées sur la nature font appel en priorité à l'ingénierie écologique et leur mise en place nécessite d'appréhender les avantages comme les contraintes, en concertation avec les acteurs des territoires concernés.

Elles ont un coût bien souvent moins onéreux que les solutions d'ingénierie traditionnelle (barrages, digues), d'où l'intérêt supplémentaire de les associer pour une protection optimale contre les inondations.

#### Identification des potentialités de ZEC à l'échelle du bassin fluvial

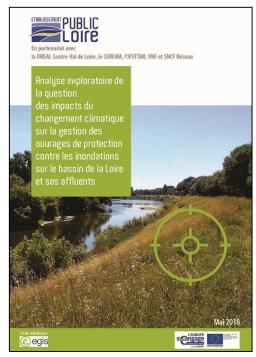


## Zooms territorialisés et déclinaisons opérationnelles de la « solution » ZEC



# Une combinaison d'infrastructures « dures » et « souples »



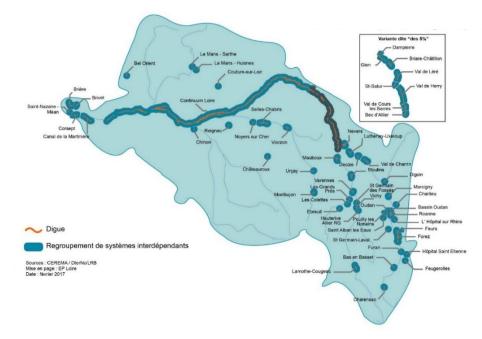






### Une approche à l'échelle du problème

# INTERDÉPENDANCES HYDRAULIQUES DES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT



# PÉRIMÈTRE ADMINISTRATIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI



- Le bassin fluvial, échelle pertinente de gestion
- L'inadéquation du périmètre administratif avec le phénomène physique
- La gestion intégrée, facteur d'homogénéité de traitement



+ de 500 km de digues domaniales sur les +/- 900 que compte le bassin de la Loire et ses affluents





www.eptb-loire.fr/paic2021

## Perspectives à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents

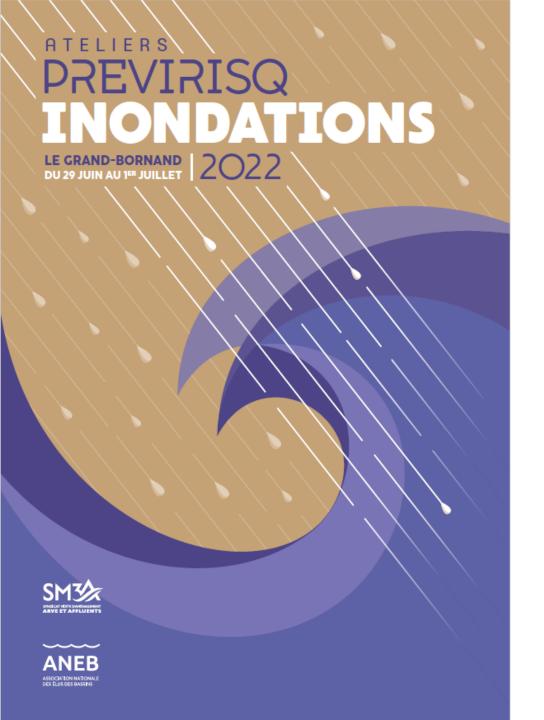
« Solution » ZEC = objectifs prioritaires

- SDAGE et PGRI 2022-2027, comme cela était déjà le cas pour la période précédente
- Programme opérationnel FEDER 2021-2027 (en attente de validation)

Par ailleurs, le Comité de Bassin Loire-Bretagne, dans l'avis favorable qu'il a rendu sur le PAIC en octobre 2021, a exprimé le souhait que l'Etablissement public Loire « travaille davantage sur les stratégies élaborées sur les affluents concernés par les zones d'expansion des crues (ZEC) ».

Proposition de mise en place d'un réseau de bassin sur la thématique des ZEC





# Merci pour votre attention!



Les présentations seront mises en ligne sur le site bassinversant.org

Co-organisés par





Soutiens et partenaires





